

# DISSUASION NUCLÉAIRE ET SÉCURITÉ

*« Tant qu'il restera une seule nation dotée de l'arme nucléaire, d'autres nations la convoiteront également. Tant qu'une telle arme existera, il est illusoire de penser qu'elle ne sera pas utilisée, que ce soit par accident, par erreur ou intentionnellement. Un tel usage serait catastrophique pour le monde tel que nous le connaissons. »*

Gareth Evans, Yoriko Kawaguchi, rapport de l'ICNND

*« La garantie suprême de la sécurité des Alliés est apportée par les forces nucléaires stratégiques de l'Alliance, en particulier celles des États-Unis; les forces nucléaires stratégiques indépendantes du Royaume-Uni et de la France, qui ont un rôle de dissuasion propre, contribuent à la dissuasion globale et à la sécurité des Alliés. »*

Engagement actif, défense moderne, Concept stratégique de l'OTAN, novembre 2010

Le principal obstacle à la progression du désarmement nucléaire et à la prévention de la prolifération nucléaire est probablement la place que la dissuasion nucléaire continue d'occuper dans les doctrines et la pensée sécuritaires. Tant que les États estiment que la dissuasion nucléaire les protège d'une agression, ils rejeteront ou freineront les efforts et les actions en faveur du désarmement nucléaire, même s'ils acceptent des obligations légales ou prennent des engagements politiques allant dans un sens contraire.

Les politiques de dissuasion nucléaire, nées de circonstances diverses et variées, existent sous différentes formes et ont des objectifs divers. Une compréhension élémentaire de ces facteurs est importante pour juger de la validité actuelle des doctrines et déterminer les évolutions politiques et sécuritaires nécessaires pour remplacer la dissuasion nucléaire sous toutes ses formes.

Aux **États-Unis**, le développement d'armes nucléaires a d'abord été motivé par la crainte qu'Hitler ne réussisse à mettre au point un engin de ce type et ne soit, de ce fait, en mesure d'imposer ses conditions et donc

## Vocabulaire de la dissuasion nucléaire

**Dissuasion** : le fait de convaincre un ennemi de ne pas attaquer en rendant les conséquences négatives d'une telle attaque nettement plus importantes que les bénéfiques qui pourraient en découler.

**Riposte graduée** : éventail de scénarios d'utilisation de l'arme nucléaire, incluant le déploiement d'armes sous-stratégiques ou tactiques en vue d'un emploi sur le champ de bataille ou en tant que mesure intermédiaire précédant des représailles massives.

**Dissuasion minimale** : capacité de riposte minimale suffisante pour infliger des dommages inacceptables à l'ennemi.

**Dissuasion nucléaire élargie** : accord aux termes duquel un État doté d'armes nucléaires s'engage à menacer d'utiliser ou à utiliser ses armes nucléaires pour empêcher l'attaque d'un État allié.

**Destruction mutuelle assurée** : capacité de deux États à se détruire mutuellement.

**Contre-forces** : menace de riposte nucléaire contre des cibles militaires.

**Contre-valeurs** : menace de riposte nucléaire contre l'État adverse en général.

**Première frappe** : recours à l'arme nucléaire en riposte à une attaque conventionnelle ou pour détruire préventivement les armes de l'adversaire.

**Objectif unique** : doctrine dans laquelle l'arme nucléaire a pour unique rôle d'empêcher une attaque nucléaire.

**Dissuasion existentielle** : doctrine de dissuasion reposant, dans un monde sans armes, sur la capacité à redévelopper des armes nucléaires en réponse à la résurgence d'une menace nucléaire.

probablement de remporter la seconde guerre mondiale. L'utilisation américaine des armes nucléaires, en invoquant la nécessité de mettre un terme à la guerre, a introduit une doctrine de recours à l'arme nucléaire qui a donné naissance à une série de plans de lutte contre la guerre nucléaire. Même si la dernière Nuclear Posture Review du gouvernement américain a renversé cette tendance en révisant à la baisse le rôle des armes nucléaires, la politique américaine de dissuasion nucléaire reste multiforme et inclut la menace de recours à l'arme nucléaire dans toute une série de situations, notamment en cas de menace d'attaque contre

les États-Unis ou ses alliés avec des armes nucléaires, d'autres armes de destruction massive ou même des armes classiques.

## Force nucléaire des États-Unis : objectif et principes

La stratégie de défense américaine vise à atteindre **quatre buts principaux** qui orientent l'évolution des capacités, du développement et de l'utilisation des forces américaines : garantir aux alliés et amis des États-Unis, **la détermination américaine** et la capacité du pays à assumer son engagement en matière de sécurité ; **dissuader les adversaires** d'entreprendre des programmes ou des opérations susceptibles de menacer les intérêts des États-Unis ou ceux de leurs alliés et amis ; **empêcher toute agression et coercition** en déployant ouvertement les capacités permettant de contrer rapidement les attaques et d'infliger des sanctions sévère aux forces militaires et aux infrastructures de soutien de l'adversaire en cas d'agression ; **infliger une défaite sans appel à l'adversaire** en cas d'échec de la dissuasion.

US Doctrine for Joint Nuclear Operations, mars 2005

L'**Union soviétique** a mis au point des armes nucléaires à la suite de la seconde guerre mondiale, en partie pour contrebalancer la puissance des États-Unis et en partie pour se protéger d'une attaque du type de celles qui avaient suivi la révolution. Si l'Union soviétique a eu tendance à emboîter le pas de chaque évolution technologique américaine en matière d'armes nucléaires et de la plupart des évolutions de la politique d'armement, elle a toujours maintenu une politique de non-recours en premier.

La **Fédération de Russie** a abandonné cette politique mais a répondu à l'Avis consultatif de 1996 de la Cour internationale de Justice en adoptant une politique limitant le recours à l'arme nucléaire à des circonstances extrêmes dans lesquelles la survie du pays serait menacée. Cette dernière politique a elle-même été abandonnée à la suite de la mise au point par les États-Unis et ses alliés de systèmes de missiles balistiques dont la Fédération de Russie a estimé qu'ils remettraient en question son pouvoir de dissuasion nucléaire.

Le **Royaume-Uni** a été le troisième pays à mettre au point l'arme nucléaire et à la tester. Il a justifié ce programme par le besoin de détenir une force de dissuasion indépendante vis-à-vis de l'Union soviétique et de conserver son rang de grande puissance mondiale. En 1998, le Royaume-Uni a annoncé qu'il ne conserverait qu'un seul système d'armes nucléaires (SLBM) et ramènerait la disponibilité opérationnelle de ces armes de quelques jours ou quelques semaines à quelques mois.

## Doctrine nucléaire **britannique**

« Les armes nucléaires britanniques [doivent avoir...] un rôle de dissuasion et empêcher le chantage nucléaire et les actes d'agression contre des intérêts vitaux qui ne peuvent être neutralisés par un autre moyen [...] »

Nous maintenons délibérément une certaine ambiguïté quant au moment, à la manière et à l'envergure de l'emploi que nous pourrions faire de notre force de dissuasion nucléaire. Nous n'avons pas l'intention de simplifier les calculs d'un éventuel agresseur en définissant plus précisément les circonstances dans lesquelles nous pourrions envisager le recours à l'arme nucléaire. Par conséquent, nous ne nous prononcerons ni pour ni contre l'emploi en premier de cette arme.

La force de dissuasion nucléaire du Royaume-Uni soutient la sécurité collective de la zone euro-atlantique par l'intermédiaire de l'OTAN. La dissuasion nucléaire joue un rôle important dans la stratégie générale de défense de l'OTAN et les forces nucléaires britanniques y participent de manière substantielle. »

*The Future of the United Kingdom's Nuclear Deterrent*, Livre blanc sur la défense du Royaume-Uni, décembre 2006

La **France** a mis au point l'arme nucléaire – et sa politique de dissuasion nucléaire – après la Seconde Guerre mondiale, afin de s'assurer de ne plus se retrouver confrontée à la perspective d'une invasion et d'une occupation telles que celles qu'elle avait subies pendant les deux guerres mondiales. Il s'agissait également d'une réponse à la crise de Suez et aux tensions diplomatiques avec l'Union soviétique d'une part et avec ses alliés occidentaux (États-Unis et Royaume-Uni) d'autre part.

Malgré la profonde transformation qu'a connue l'Europe depuis 1991 qui rend unimaginable l'invasion de la France par un autre pays européen, celle-ci conserve sa force de frappe qui constitue une politique jugée indispensable pour garantir que la France ne sera plus jamais vulnérable et exposée à une attaque. Par ailleurs, la France considère que le fait qu'elle-même et d'autres membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU détiennent des armes nucléaires est un élément de protection de la paix et de la sécurité du monde.

## **Déclaration française** en matière de doctrine nucléaire

La doctrine de dissuasion nucléaire est le fondement de notre sécurité. Elle constitue également un facteur éminent de stabilité pour le continent européen, pour les alliés de la France et pour la communauté internationale. La dissuasion nucléaire contribue donc, depuis plusieurs décennies, au maintien de la sécurité et de la paix dans le monde.

Déclaration française à la Cour internationale de Justice, novembre 1995

La **Chine** a réalisé ses premiers essais nucléaires en 1964. Son programme nucléaire a été conçu comme un moyen de dissuasion vis-à-vis des États-Unis et de l'Union soviétique. Elle a adopté une politique de « dissuasion nucléaire minimale » qui exclut tout déploiement sur des territoires étrangers ainsi que l'utilisation en premier de l'arme nucléaire. La Chine est, par ailleurs, favorable à un traité sur les armes nucléaires (traité mondial d'abolition des armes nucléaires).

L'**Inde** a testé un engin nucléaire en 1974, officiellement à des « fins pacifiques », tout en conservant une politique hostile aux armes nucléaires et en continuant à condamner la dissuasion nucléaire jusqu'en 1998. En mai 1998, après la réalisation d'essais d'armes nucléaires, l'Inde a changé de politique et annoncé son accession au statut d'État détenteur d'armes nucléaires. Elle a toutefois adopté une politique de « dissuasion nucléaire minimale » similaire à celle de la Chine, incluant le non-recours en premier, le soutien d'une convention interdisant l'emploi des armes nucléaires et d'une convention sur les armes nucléaires.

*« Le refus des États dotés d'armes nucléaires d'envisager l'élimination de ces armes [...] reste la principale menace pour la paix et la sécurité internationales. C'est en raison de la menace permanente que représente pour l'Inde le déploiement des armes nucléaires que nous avons été contraints d'effectuer ces essais. »* – **Déclaration dans la presse indienne**, 15 mai 1998

En mai 1998, le **Pakistan** a répliqué aux essais nucléaires de l'Inde en testant une série d'armes nucléaires et en déclarant qu'il détenait lui aussi l'arme nucléaire. Les efforts du Pakistan pour acquérir une force de dissuasion nucléaire sont principalement motivés par la crainte de la domination de l'Inde qui détient des forces conventionnelles bien supérieures aux siennes. Pour le moment, le Pakistan ne s'est pas déclaré prêt à adopter une politique de non-recours en premier.

## Le prix de la dissuasion nucléaire

« À ceux qui pensent que les armes nucléaires sont souhaitables ou inévitables, j'aimerais dire que ces engins ont un coût terrible, même s'ils ne sont jamais utilisés. Eriger l'arme nucléaire en arbitre suprême des conflits condamne le monde à vivre à l'ombre d'un nuage noir d'angoisse perpétuelle. Pire, cela revient à valider les instincts les plus meurtriers de l'humanité en en faisant un recours acceptable en cas d'échec des autres méthodes de règlement des conflits. »

**General Lee Butler**, ancien Chef du Strategic Air Command, US National Press Club, 4 décembre 1996

On considère généralement qu'**Israël** a lancé un programme nucléaire dans les années 60 et fabriqué des armes nucléaires, le pays sentant sa sécurité – et son existence même – menacées par ses voisins arabes et par l'Iran. L'État d'Israël n'a pas reconnu détenir des armes nucléaires. S'il le faisait, cette reconnaissance pourrait servir de prétexte aux autres pays du Moyen-Orient pour chercher à en acquérir également. Il n'a pas davantage déclaré ne pas en posséder, de manière à s'assurer que ses « ennemis » soient dissuadés de l'attaquer par l'idée qu'Israël pourrait répliquer avec des armes nucléaires. Israël apporte son soutien à l'idée d'un Moyen-Orient exempt d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive mais seulement après l'établissement d'une paix totale dans la région.

*« Assurez-moi la paix et nous abandonnerons l'atome [...] Si la paix est établie dans la région, je pense que nous pourrions débarrasser le Moyen-Orient de toute menace nucléaire. »* – **Shimon Peres, Premier ministre israélien**, décembre 1995

L'**OTAN** a intégré les armes nucléaires dans sa doctrine de sécurité pendant la période de la guerre froide, comme moyen de dissuasion de toute attaque soviétique, nucléaire ou conventionnelle. Trois États appartenant à l'OTAN détiennent des armes nucléaires (les États-Unis, la France et le Royaume-Uni). Cinq autres États de l'OTAN (l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas et la Turquie) accueillent sur leur territoire des armes nucléaires américaines dont le contrôle pourrait être transféré à leurs forces armées en cas de conflit. Les autres pays de l'OTAN bénéficient d'une relation de dissuasion nucléaire élargie avec les États-Unis qui pourraient utiliser des armes nucléaires en leur nom, au titre de cet accord.

De plus, les États-Unis assurent une **dissuasion nucléaire élargie** à l'Australie, au Japon et à la République de Corée. S'agissant de l'Australie, cette dissuasion est limitée par l'appartenance du pays à la zone dénucléarisée du Pacifique sud, les États dotés d'armes nucléaires ayant convenu de ne recourir ni à une menace d'utilisation ni à une utilisation d'armes nucléaires contre les membres de cette zone. Le Japon a suggéré que les États-Unis révisent à la baisse le rôle des armes nucléaires en adoptant une politique d'« objectif unique », limitant la menace ou l'utilisation d'armes nucléaires par les États-Unis au nom du Japon à un rôle de dissuasion ou de réplique à une attaque nucléaire.

Après l'éclatement de l'Union soviétique, la Fédération de Russie a signé avec un certain nombre d'anciennes républiques socialistes soviétiques (États d'Asie centrale) le Traité de Tachkent qui donne à ces pays des garanties de sécurité incluant la possibilité d'une dissuasion nucléaire élargie pour assurer leur défense. Ces garanties ont toutefois été limitées par la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale.

En 2003, la **République populaire démocratique de Corée** (RPDC) s'est retirée du TNP et a effectué des essais d'armes nucléaires. Elle a déclaré avoir pris cette mesure parce qu'elle se jugeait menacée d'une attaque des États-Unis. Cette décision fait suite à l'intervention militaire des États-Unis en Iraq motivée par les soupçons de détention d'armes de destruction massive par ce dernier.

*« La guerre d'Iraq nous a appris que la 'suspicion nucléaire', 'le soupçon de mise au point d'armes de destruction massive' et le soupçon de 'financement du terrorisme' avancés par les États-Unis n'étaient que des prétextes pour faire la guerre et que l'on s'exposait à une guerre en répondant docilement aux inspections de désarmement de l'AIEA. Ni la forte opposition à la guerre de l'opinion publique internationale ni celle de grands pays ni la Charte des Nations Unies n'ont empêché les États-Unis de faire la guerre à l'Iraq. C'est donc un important enseignement tiré de la guerre d'Iraq : une guerre ne peut être évitée, la souveraineté du pays et la sécurité de la nation ne peuvent être protégées que si le pays concerné dispose d'une force de dissuasion physique, d'une solide force de dissuasion militaire capable d'écarter les attaques d'armes sophistiquées de toutes sortes. Les faits montrent qu'il est nécessaire d'élaborer d'urgence une force de dissuasion physique pour éviter le déclenchement d'une guerre nucléaire dans la péninsule coréenne et garantir la paix et la sécurité du monde. » Déclaration de la RPDC à la presse, 15 mai 2003*

Une connaissance élémentaire de la dissuasion nucléaire est, de fait, nécessaire pour faire avancer les initiatives visant à réduire les programmes qui y sont liés et trouver des solutions de remplacement. Une analyse exhaustive de la dissuasion nucléaire ne relève toutefois pas de notre propos et les parlementaires n'ont d'ailleurs pas besoin d'avoir une connaissance approfondie en la matière pour agir. Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste de la biologie pour retrouver son chemin dans une forêt. De même, porter trop d'attention à la théorie de la dissuasion nucléaire risquerait de limiter le champ de la réflexion plutôt que d'aider

***La résolution de 2009 de l'UIP sur la non-prolifération et le désarmement appelle « tous les États dotés d'armes nucléaires à adopter des mesures de confiance comprenant la rétrogradation de l'arme nucléaire dans les doctrines nationales de sécurité et la suppression de l'état de haute alerte des systèmes d'armes nucléaires. »***

à trouver des solutions pour débarrasser le monde des armes nucléaires avant la fin du XXI<sup>e</sup> siècle. Les spécialistes de la dissuasion nucléaire ont tendance à analyser en détail les raisons et les mécanismes politiques qui justifient le maintien de la dissuasion nucléaire et à consacrer moins d'attention à l'exploration des solutions et des occasions politiques d'inversion de la dynamique de dissuasion et de prolifération nucléaires.

Sur ce dernier point, le rapport de l'ICNND intitulé *Éliminer les menaces nucléaires : un programme concret pour les dirigeants du monde* nous livre une

contribution très utile. Il répertorie les principales raisons invoquées à l'appui de la dissuasion nucléaire, en étudie la validité et suggère différentes méthodes pour réduire le rôle sécuritaire de la dissuasion nucléaire et trouver des solutions de remplacement.<sup>102</sup>

L'ICNND montre que certaines des motivations de la dissuasion nucléaire sont totalement injustifiées, par exemple :

- l'argument selon lequel, comme il n'est pas possible de revenir en arrière, de « désinventer » les armes nucléaires, il ne rimerait à rien de vouloir les éliminer ;
- l'idée que la détention d'armes nucléaires confère un quelconque prestige ;
- l'utilisation de l'arme nucléaire en tant qu'instrument de pouvoir et de persuasion ;
- l'argument selon lequel le désarmement n'est pas nécessaire pour faire progresser la non-prolifération.

(D'autres auteurs ont également souligné que l'intérêt financier des entreprises de production d'armements nucléaires et l'existence de groupes de chercheurs impliqués dans l'armement nucléaire étaient d'importants facteurs du maintien des politiques d'armement nucléaire.)



Le rapport de l'ICNND établit par ailleurs que d'autres raisons invoquées à l'appui de la dissuasion nucléaire sont infondées, non prouvées ou qu'il existe maintenant d'autres moyens d'y répondre. Il s'agit notamment de l'idée que :

- les armes nucléaires ont eu un effet dissuasif par le passé et continueront donc d'être nécessaires pour empêcher la guerre entre les grandes puissances ;
- les armes nucléaires sont nécessaires pour empêcher l'utilisation d'armes chimiques ou biologiques ;
- les armes nucléaires sont nécessaires pour empêcher les attentats terroristes ;
- les armes nucléaires sont nécessaires à la protection des alliés des États-Unis ;
- tout effort important de désarmement serait intrinsèquement déstabilisant.

L'ICNND reconnaît toutefois le bien-fondé de certaines fonctions sécuritaires associées à la dissuasion nucléaire. Elle reconnaît également que ces questions doivent être réglées pour permettre un désarmement nucléaire complet. Il s'agit en particulier du rôle dissuasif de l'arme nucléaire pour empêcher une attaque nucléaire et du rôle éventuel de l'arme nucléaire dans des pays disposant de faibles forces conventionnelles, insuffisantes pour décourager une attaque conventionnelle de grande ampleur.

*Il incombe aux parlementaires de relever ce défi, en particulier dans les pays qui s'appuient sur la dissuasion nucléaire. Ils ont en effet un devoir juridique, moral et sécuritaire de promouvoir le désarmement nucléaire en remettant en question la validité actuelle de la dissuasion nucléaire et en élaborant des politiques de renoncement à l'arme nucléaire ou de remplacement par d'autres mécanismes de sécurité. C'est une question trop importante pour être laissée aux seuls ministres de la défense et des affaires étrangères, qui sont trop souvent liés par le statu quo.*

Une réflexion de ce type peut se faire au sein des parlements nationaux, dans des rencontres parlementaires régionales (Assemblée parlementaires de l'OTAN par exemple) ou dans des groupes informels de parlementaires.

## Impératif d'évaluation parlementaire de la validité de la dissuasion nucléaire et d'étude de solutions de remplacement

« Dans de nombreux pays, les parlementaires font preuve d'une déférence excessive à l'égard des officiers et mettent trop de temps à remettre en cause certaines politiques, en particulier les politiques nucléaires. Il faudrait au contraire qu'ils impulsent un changement radical des vieilles politiques obsolètes et convainquent tous les responsables politiques et tous les officiers de soutenir les accords de maîtrise des armes assortis de mesures de vérification efficaces. »

**Lord Des Browne**, ancien Secrétaire d'État à la Défense du Royaume-Uni, Président de l'European Leadership Network, membre de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies, octobre 2011

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN a, par exemple, débattu de cette question entre 2008 et 2010, en mettant l'accent sur le rôle des armes nucléaires dans la politique de l'OTAN (et le déploiement d'armes américaines non stratégiques en Europe). La Sous-commission sur l'avenir de la sécurité et des capacités de défense a recommandé aux parlementaires des pays de l'OTAN de réfléchir à la question, qualifiant une telle réflexion de vitale, en particulier en ce qui concerne les mesures de remplacement que les États membres pourraient juger acceptables pour assurer leur défense dans le cas d'une sortie du *statu quo* (c'est-à-dire en cas de retrait des armes nucléaires américaines encore présentes en Europe).

## Dissuasion et défense

Les responsables politiques parlent souvent de la défense et de la dissuasion comme s'ils étaient une seule et même chose. Ward Wilson fait une distinction utile entre les deux.

« La **dissuasion** est d'ordre psychologique. Elle consiste à persuader un adversaire que les coûts d'une action donnée sont trop élevés. Elle s'appuie sur les calculs de l'ennemi, sur son acuité intellectuelle et sa rationalité. La dissuasion ne fonctionnera pas avec un aliéné mental ou une personne dont la capacité à calculer est neutralisée par l'émotion. Elle repose sur la capacité et la volonté de l'adversaire de calculer les coûts avant d'agir et, le calcul de l'homme n'étant pas une activité fiable, il s'agit d'un moyen peu fiable de se protéger, soi-même et ceux qu'on aime.

À l'inverse, la **défense** peut être comprise comme l'interposition d'une présence physique entre l'ennemi et ceux que l'on veut protéger. Un bouclier utilisé pour parer un coup d'épée, un gilet pare-balle ou une armée qui s'interpose entre l'ennemi et les vallées fertiles ou les villes prospères sont des moyens de défense. »

**Ward Wilson**, *Rethinking Nuclear Weapons Project*, James Martin Center for Nonproliferation Studies

Divers groupes de parlementaires de haut niveau (parmi lesquels l'European Leadership Network, le réseau des Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaires (PNND), l'Interaction Council et l'Asia Pacific Leadership Network) ont également entrepris d'explorer et de promouvoir les mécanismes sécuritaires susceptibles de remplacer la dissuasion nucléaire. Il s'agit notamment de l'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires (en particulier au Moyen-Orient et dans l'Asie du Nord-Est), du renforcement d'institutions internationales comme le Conseil de sécurité de l'ONU et la Cour pénale internationale et du lancement de travaux préparatoires à l'élaboration des conditions d'un monde débarrassé des armes nucléaires.

## Bonnes pratiques

## ÉTATS DÉTENTEURS

### Exemples

#### A. États-Unis : *Nuclear Posture Review 2010*

De l'objectif principal à la sécurité non nucléaire

#### B. L'Inde et le plan d'action de Rajiv Gandhi au XXI<sup>e</sup> siècle

Réduire la prééminence des armes nucléaires dans les doctrines de sécurité

## A

### États-Unis : *Nuclear Posture Review 2010*

#### De l'objectif principal à la sécurité non nucléaire

En décembre 2009, Ed Markey et Pete Stard, membres du Congrès américain, adressent une lettre au Président Obama (co-signée par 24 autres législateurs américains) l'exhortant à mettre à profit le processus de révision du dispositif nucléaire (*Nuclear Posture Review – NPR*) pour « effectuer une rupture spectaculaire avec les politiques passées d'armement nucléaire » et « appliquer fidèlement le programme [qu'il a] présenté à la nation ». <sup>103</sup>

Ils appellent le Président Obama à prendre trois mesures pratiques en relation avec la doctrine de dissuasion nucléaire :

- limiter la mission des armes nucléaires à l'unique objectif de dissuasion d'une menace d'utilisation ou de l'utilisation de l'arme

nucléaire, en renonçant aux autres fonctions liées aux autres armes de destruction massive, aux armes classiques ou à des circonstances imprévues ;

- mettre fin à l'état de haute alerte des systèmes d'armes nucléaires (disponibilité opérationnelle se mesurant en minutes selon les politiques de « lancement sur alerte ») ;
- promettre que les États-Unis n'utiliseront pas l'arme nucléaire en premier dans un conflit.

L'importance du premier point tient au fait que si tous les États dotés d'armes nucléaires passaient à la doctrine de l'objectif unique, il serait possible d'ouvrir les négociations d'un traité d'élimination des armes nucléaires sous un contrôle international, strict et efficace. Les États dotés d'armes nucléaires pourraient envisager de renoncer à leurs arsenaux nucléaires s'il est possible de les convaincre que tous les autres détenteurs d'armes nucléaires feront de même.

L'importance des deux autres points tient au fait que leur mise en œuvre réduirait considérablement les risques d'utilisation de l'arme nucléaire par accident ou par erreur ainsi que les possibilités de menace et les tensions entre les puissances nucléaires.

Le Président Obama a répondu positivement aux appels de cette lettre en incluant dans le rapport de la NPR, publié en avril 2010, deux changements significatifs de la politique nucléaire américaine :

- la dissuasion de l'emploi d'armes nucléaires devient l'**objectif principal** des armes nucléaires, et l'engagement est pris d'œuvrer pour en faire l'objectif unique.
- **le délai de la prise de décision présidentielle** en cas de crise nucléaire **est maximisé** (formulation signalant un abaissement de la disponibilité opérationnelle des armes nucléaires).

En outre, la NPR confirme la pratique de non-emploi des armes nucléaires et lance un appel pour que cette pratique soit « prolongée indéfiniment ».<sup>104</sup>

Reconnaissant que pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires il faudrait d'abord mettre au point des mécanismes et des cadres sécuritaires permettant d'abandonner la dissuasion nucléaire, le Président Obama a également ajouté les engagements suivants :

- accorder davantage d'importance aux **éléments non nucléaires** pour renforcer les architectures de sécurité régionales ;
- mettre en place un **programme national de recherche et développement pour appuyer une progression continue vers un monde exempt d'armes nucléaires**, comprenant l'extension du travail sur les technologies de vérification et la mise au point de mesures de transparence ;
- **engager les autres États détenant des armes nucléaires** à participer, au fil du temps, à des efforts multilatéraux pour limiter, réduire le nombre des armes nucléaires et finalement en débarrasser totalement le monde.

**B**

### L'Inde et le plan d'action de Rajiv Gandhi au XXI<sup>e</sup> siècle

#### Réduire la prééminence des armes nucléaires dans les doctrines de sécurité

En octobre 2010, à la demande de Shri Mani Shankar Aiyar, parlementaire indien, le Premier ministre Manmohan Singh crée le Groupe du plan d'action Rajiv Gandhi (RGAPG) chargé d'étudier et de réviser les propositions de désarmement nucléaire soumises par Rajiv Gandhi à l'Assemblée générale des Nations Unies en 1988 afin de mettre sur pied un plan d'action mieux adapté aux besoins et cadres sécuritaires actuels.

En août 2011, le RGAPG, présidé par Shri Mani Shankar Aiyar, publie un rapport recommandant des mesures pratiques destinées à réduire la prééminence des armes nucléaires dans les politiques de sécurité des États détenant de telles armes afin de préparer une évolution vers un monde exempt d'armes nucléaires.<sup>105</sup> Le rapport recommande notamment que l'Inde :

- lance des dialogues bilatéraux avec les autres États détenteurs d'armes nucléaires sur les questions de désarmement nucléaire ;
- promeuve un accord entre les États détenteurs d'armes nucléaires sur le non-usage des armes nucléaires contre les États qui n'en sont pas dotés ;

- promeuve un accord mondial interdisant l'usage et la menace d'usage d'armes nucléaires, qui devra inclure les alliés concernés par les doctrines de dissuasion nucléaire élargie ainsi que les États détenteurs d'armes nucléaires ;
- encourage l'ouverture de négociations multilatérales sur l'élimination des armes nucléaires.

Pour que l'Inde puisse appliquer avec succès ces politiques, il faudrait que les autres États détenteurs d'armes nucléaires s'engagent également à le faire. Shri Mani Shankar Aiyar et les autres membres du RGAPG présentent ces recommandations dans d'importantes rencontres organisées dans les pays concernés, notamment dans des réunions de délégations, des parlements, des conférences de Global Zero, du réseau PNND, etc.



## Recommandations à l'intention des parlementaires

- Appeler à l'abandon du système de lancement sur alerte et au retrait de l'état de pleine disponibilité opérationnelle de tous les systèmes d'armes nucléaires restants.
- Lancer des études et organiser des auditions sur la manière d'abandonner progressivement la dissuasion nucléaire et d'assurer la sécurité sans armes nucléaires.
- Envisager des mesures supplémentaires pour renforcer la règle de non-emploi des armes nucléaires en vue de leur élimination totale.

**Bonnes pratiques****ALLIÉS DES EDAN****Exemples****A. Assemblée parlementaire de l'OTAN**

Remise en question du *statu quo* et proposition de nouvelles solutions

**B. Parlement allemand**

Questions sur la réduction de la place des armes nucléaires dans les politiques de sécurité

**C. Asie du Nord-Est**

Renforcer la sécurité non nucléaire en créant une zone exempte d'armes nucléaires

**A****Assemblée parlementaire de l'OTAN****Remise en question du *statu quo*  
et proposition de nouvelles solutions**

En novembre 2010, l'OTAN a adopté un nouveau concept stratégique définissant sa future politique nucléaire et établissant deux nouveaux processus de discussion de la dissuasion et de la maîtrise des armements. Pour la première fois, l'OTAN s'engage « à créer les conditions pour un monde sans armes nucléaires ». <sup>106</sup> Par ailleurs, le concept stratégique établit clairement que les dirigeants de l'OTAN ne sont pas prêts à entreprendre un désarmement nucléaire unilatéral et affirme que « tant qu'il y aura des armes nucléaires dans le monde, l'OTAN restera une alliance nucléaire ». <sup>107</sup>

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN a nourri les discussions qui ont mené à ce nouveau concept stratégique par le biais de deux grands groupes de travail, l'un sur les armes nucléaires non stratégiques des États-Unis en Europe <sup>108</sup> et l'autre sur la défense antimissile de l'OTAN <sup>109</sup> (tous deux présidés par le Néerlandais Raymond Knops).

Ces groupes ont soulevé des questions clés qu'il faudra résoudre pour atteindre l'objectif que s'est fixé l'OTAN de création des conditions pour un monde exempt d'armes nucléaires, notamment :

- Les pays membres de l'OTAN – et en particulier les alliés situés le plus à l'est et la Turquie – considèrent-ils toujours que la présence physique des armes nucléaires américaines est une manifestation nécessaire de la dissuasion américaine?
- Quelles sont les mesures de remplacement qui pourraient être jugées acceptables par ces pays pour assurer leur défense en cas d'abandon du *statu quo*?
- Dans quelle mesure le changement de la politique nucléaire de l'OTAN doit-il être lié à des initiatives de la part de la Fédération de Russie?
- Quelle est la relation entre le développement continu des systèmes de défense antimissile et la question des armes nucléaires américaines stationnées en Europe?

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN constitue un précieux forum de discussion de ces questions et d'élaboration de nouvelles approches de la réduction du rôle des armes nucléaires dans la doctrine de l'OTAN et du renforcement des politiques et mécanismes de sécurité non nucléaires. Les groupes ont clairement spécifié qu'une discussion plus approfondie de ces questions était nécessaire, au sein des parlements nationaux, de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et d'autres forums.

### Parlement allemand

**B**

#### Question sur la réduction de la place des armes nucléaires dans les politiques de sécurité

Le 28 septembre 2011, un groupe de parlementaires allemands soumet au ministre des Affaires étrangères, dans l'enceinte du Parlement, une série de questions sur la poursuite de la politique allemande de désarmement nucléaire (renforcement et développement du rôle de l'Allemagne dans la non-prolifération). Ces questions portent notamment sur la réduction de la place des armes nucléaires dans la stratégie de l'OTAN, le retrait des armes nucléaires stationnées en Allemagne et la relation entre les systèmes de défense antimissile et le développement d'une politique de sécurité collective et coopérative. Les parlementaires rappellent les accords en ce sens conclus par différents États, dont l'Allemagne, lors de la Conférence d'examen du TNP en 2010.



Dans ses réponses, le ministre des Affaires étrangères déclare que l'Allemagne va intensifier ses efforts de soutien à un monde exempt d'armes nucléaires.<sup>110</sup> Il souligne que les conditions d'ouverture des négociations en vue d'une convention sur les armes nucléaires ne sont pas encore réunies mais annonce la mise en place, avec les organisations Initiative des puissances moyennes et PNND, d'un projet « d'étude des conditions nécessaires à la création d'un monde exempt d'armes nucléaires ». <sup>111</sup> La Sous-commission du Bundestag sur le désarmement et la limitation des armements s'empare alors de ce projet, considéré comme un moyen de renforcer la prise en compte par le parlement et par le gouvernement des stratégies pour réduire et supprimer la place des armes nucléaires dans les politiques de sécurité, notamment par l'étude d'approches non nucléaires de la sécurité.

### Asie du Nord-Est

## C

### Renforcer la sécurité non nucléaire en créant une zone exempte d'armes nucléaires

La dissuasion nucléaire joue un rôle prédominant dans les politiques de sécurité de tous les pays d'Asie du Nord-Est. Le Japon et la République de Corée s'appuient sur la dissuasion nucléaire élargie qui leur est fournie par les États-Unis pour contrer les menaces conventionnelles et nucléaires auxquelles ces pays se sentent exposés de la part de la Chine, de la Fédération de Russie et de la République populaire démocratique de Corée (RPDC). La RPDC s'est retirée du TNP en 2003 et a adopté une politique de dissuasion nucléaire en réponse aux menaces supposées de pays jugés hostiles, au premier rang desquels les États-Unis. Dans l'intervalle, la RPDC a réalisé des essais d'armes nucléaires et déclaré qu'elle ne rejoindrait ni l'Accord de 1992 sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne ni le TNP tant que des progrès n'auraient pas été accomplis en matière de normalisation des relations (traité de paix mettant officiellement un terme à l'armistice actuel et garanties supplémentaires de non-agression).

Dans ce contexte, la proposition de création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Nord-Est (pour le détail de la proposition et les actions des parlementaires, voir le **Chapitre 6. Zones exemptes d'armes nucléaires**, « zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Nord-Est »)

pourrait renforcer la sécurité et permettrait de réviser à la baisse le rôle des armes nucléaires dans tous les États de la région. Selon la proposition formulée par un groupe interpartis de législateurs japonais et coréens, le Japon et la République de Corée accepteraient de renoncer à la dissuasion nucléaire vis-à-vis de la RPDC (tout en restant « protégés » par la dissuasion nucléaire élargie des États-Unis des menaces auxquelles ils se sentent exposés de la part de la Chine et de la Fédération de Russie). Les États-Unis, la Fédération de Russie et la Chine s'engageraient à ne pas menacer d'employer et à ne pas employer d'armes nucléaires contre le Japon ni aucune des deux Corées. En retour, au vu de telles garanties de sécurité, il serait demandé à la RPDC (laquelle serait très probablement d'accord pour le faire) de renoncer à son armement nucléaire.

Cette proposition n'a pas pu être discutée officiellement en raison de l'incapacité des gouvernements à reprendre les pourparlers à six. Toutefois, les parlementaires de la région ont pu examiner, discuter et présenter la proposition dans diverses rencontres telles que des réunions interpartis, des conférences parlementaires, des visites de délégations (à Washington, Pyongyang et Beijing) et des manifestations parallèles aux réunions des Nations Unies et du TNP. Ces discussions, les articles et le projet de traité qui en ont découlé constituent un terreau fertile qui nourrira la discussion de la proposition par les diplomates lorsque les pourparlers reprendront.



## Recommandations à l'intention des parlementaires

- Poser des questions devant le parlement sur l'action du gouvernement en matière de réduction du rôle des armes nucléaires dans les politiques de sécurité, conformément aux accords conclus lors de la Conférence d'examen du TNP de 2010.
- Lancer des études et organiser des auditions afin d'étudier la validité de la doctrine de dissuasion nucléaire dans les politiques de sécurité actuelles et envisager des démarches pour abandonner progressivement la dissuasion nucléaire et assurer la sécurité sans armes nucléaires.
- Étudier les propositions de création de zones exemptes d'armes nucléaires (par ex. en Asie du Nord-Est, dans l'Arctique et en Europe centrale) qui faciliteront l'obtention de garanties de sécurité, la réduction du rôle des armes nucléaires et la construction d'une sécurité fondée sur la coopération.